

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## **SÉANCE DU 30 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 30 mars, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOURG-SUR-INDRE, se sont réunis sous la présidence de Monsieur VAILLANT Frédéric à 20 heures 00 – salle du conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25 mars 2022.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

Mesdames BARRANGER Nathalie, SIARD Chantal, SCEATS Fabienne, CASTILLE Sandrine, JEANVOI Nicole et KLIMCZAK Maggy;

Messieurs VAILLANT Frédéric, ANTIGNY Frédéric, SAVARY Yannick, LIGAUD Guy, MERLET Pascal et ERTEL Sébastien.

## **ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES:**

Madame CHOLIERE Christine (pouvoir à Madame SIARD Chantal), Monsieur BOISSEAU William (pouvoir à Monsieur VAILLANT Frédéric) et Monsieur COLLIN Alexis (pouvoir à Madame CASTILLE Sandrine).

Monsieur VAILLANT Frédéric, Maire, fait l'appel des conseillers municipaux et constate que le quorum est atteint pour débuter la séance.

Madame CASTILLE Sandrine est désignée secrétaire de séance.

Compte tenu de l'ordre du jour et de la part prépondérante liée aux finances municipales, Monsieur le Maire précise que le rapport des commissions et délibérations débutera par la commission « Finances ».

# 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2022

R.A.S.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## 2. Rapport des commissions et délibérations

#### A- Commission « Finances »

- Présentation du Budget Primitif (B.P.) 2022

Monsieur le Maire rappelle la démarche relative au premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité :

- Présentation de la maquette du budget,
- Vote des taux de taxes locales,
- Approbation du B.P.

Avant de présenter le B.P. 2022 par chapitres, opérations et sections (chaque section devant être présentée en équilibre / les opérations de recettes égalant celles des dépenses), Monsieur le Maire précise qu'il a été préparé sans augmentation des taux de taxes locales et sans contracter de nouvel emprunt.

En outre, celui-ci intègre certaines contraintes actuelles liées à l'augmentation de différents postes (alimentation, carburant, combustible, énergie ...).

- Délibération : Vote des taux des taxes locales pour 2022

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver les taux pour ce nouvel exercice sans aucune augmentation :

• Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31.97 %

• Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 37.89 %

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents pour approuver les taux tels que définis cidessus (n° 2022-03-D13)

- Délibération : Approbation du Budget Primitif 2022

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2021 au niveau du chapitre en fonctionnement, du chapitre avec opération en investissement et à l'équilibre comme suit :

• SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 139 127.69 €,

• SECTION D'INVESTISSEMENT : 697 047.12 €.

Une délibération est prise à l'unanimité pour entériner ce dernier (n°2022-03-D14).

#### B- Commission « Actions périscolaires et scolaires »

Monsieur ANTIGNY indique que:

- La mairie a reçu un courrier de l'Education Nationale l'informant du maintien du demi-poste à titre provisoire pour la rentrée 2022.

Depuis le 14 mars, le protocole sanitaire est repassé au niveau 1 (fin de l'obligation du port du masque pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels à l'extérieur comme à l'intérieur / brassage des élèves est autorisé de nouveau).

A ce titre, la collectivité va faire l'acquisition de 7 capteurs de CO2 mobiles afin d'équiper les 4 classes, la garderie, le réfectoire et la salle de motricité.

- Les 2 TNI sont installés mais chacun présente un défaut, ceux-ci vont être remplacés par le fournisseur.
- Le conseil d'école s'est déroulé le 10 mars :

Sécurité (évacuation, PPMS Attentat/Intrusion)

L'exercice de mise en sûreté a été effectué le 28 février 2022.

Il restera un exercice d'évacuation en cas d'incendie à réaliser avant la fin de l'année.

Effectifs à la rentrée 2022

Les effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée scolaire font état du départ de 13 CM2 et de l'arrivée de 11 nouvelles petites sections.

- Les divers projets de l'école, en cours et à venir, sont abordés :
  - o Exposition de voyage à St-Lunaire sera accessible aux familles de 16h15 à 19h : vendredi 1<sup>er</sup> avril.
  - o Le projet en lien avec B2X, l'entreprise SES, Loïc TELLIER et la classe de CM1-CM2 a été mené à terme. La municipalité va faire l'acquisition d'un grand blason fabriqué avec des matériaux de récupération. Les autres visuels réalisés par les élèves seront reproduits sur des bâches et exposés dans la commune. L'école souhaiterait les conserver (exposition sur le grillage extérieur).
  - o Chaque classe de l'école participera au Concours des « Carrés d'Art » de Beaulieu-lès-Loches, en créant chacune une œuvre d'art sur le thème : *Rêve d'arbre*.
  - o Les élèves de CP, de CE1 et de CE2 bénéficieront de séances de natation de mars à juin à la piscine de Loches.
  - o Chaque classe de l'école se rendra au cinéma fin avril/début mai
  - o La Fête du printemps se déroulera le samedi 7 mai. L'APE prévoit une prévente de plants et l'école vendra des objets fabriqués.
  - o Le défi lecture pour les élèves de CM1 et CM2 (école-collège) aboutira à une rencontre au collège le 10 juin 2022.
  - o Fête de fin d'année et la kermesse auront lieu le samedi 2 juillet : l'APE proposera des stands et jeux de kermesse et les élèves proposeront un spectacle sous forme de parcours pédagogiques à travers la commune.
- Monsieur le Maire a reçu les délégués de chaque classe à la mairie le lundi 28 mars.
- Certains matériels nécessiteraient d'être renouvelés (imprimante couleur / photocopieur).

#### C- Commission « Actions sociales »

Madame SIARD informe que:

- Une réunion sur les violences conjugales s'est tenue dernièrement. Il est noté une recrudescence de cellesci et les élus sont invités à être vigilants.

Il est rappelé le n° de téléphone anonyme et gratuit : 3919

#### D- Commission « Animation / associations / culture et jeunesse »

En son absence, Madame CHOLIERE a communiqué une note de synthèse à Madame SIARD pour lecture aux membres :

- Associations : les subventions aux associations seront votées lors de la prochaine séance.
- B2X : la convention a été validée et le travail des enfants est terminé. L'artiste, Loïc TELLIER, va retravailler sur l'œuvre finale qui sera acquise ultérieurement par la collectivité. Ce dernier a notamment rencontré les responsables de la société S.E.S. pour finaliser le partenariat technique (fourniture de matériaux et mise à disposition d'outils). Une réunion avec l'ensemble des partenaires se tiendra le 07 avril prochain pour notamment finaliser le choix des éléments retenus pour la réalisation de l'œuvre finale.
- CHAMBOURGEOISE : la prochaine parution est prévue pour le mois de juillet.
- CCLST: un groupe de travail va être formé prochainement pour étudier les possibilités de financement des « petites » manifestations culturelles (54 demandes de subventions étudiées pour l'exercice 2022 dont certaines retoquées du fait qu'elles ne remplissent pas les critères de sélection).
- MANIFESTATIONS : un courriel a été adressé aux associations afin d'instaurer un calendrier des manifestations et ainsi éviter le chevauchement d'évènements.
  - La brocante du dimanche 27 mars a été un vrai succès tant en nombre d'exposants que de visiteurs, tout comme le carnaval qui s'est déroulé simultanément.
  - Certains commerçants sollicitent le retour de celle-ci dans le bourg, cette question est à étudier avec le Comité des Fêtes.
  - Le T.C.C. jouera le quart de finale de la coupe d'Indre-et-Loire ce dimanche 03 avril contre JOUE-LES-TOURS.

La rando de l'APEC aura lieu le dimanche 10 avril.

Le 25 juin prochain, la Comité des Fêtes et « Musicalement Libre » organisent conjointement la fête de la musique.

Enfin, la commune d'AZAY-SUR-INDRE organise le dimanche 03 juillet son festival « LABEL'EAU » auquel elle a souhaité associer les communes limitrophes, notamment pour la réalisation d'un radeau (l'A.P.E. s'est proposée à ce titre).

- SHOT : la municipalité a validé son inscription aux concours estival des mairies fleuries, ponts fleuris, ainsi qu'au concours des maisons fleuries que la municipalité souhaite redynamiser en s'adressant éventuellement aux enfants.

## E- Commission « Artisanat / commerces / communication et nouvelles technologies »

Monsieur SAVARY expose les points suivants :

- BOUCHERIE : un rendez-vous est prévu jeudi prochain avec les représentants de Sud Touraine Active.
- COMMERCANTS : le jeu concours, pour gagner un panier garni, débute samedi 02 avril pour le mois.
- ENCRE D'M : une exposition « artistes libres » est organisée le samedi 09 avril sur la place de la boucherie en collaboration avec VIVECO.
- S.M.T.S.: la modification des trajets des transports scolaires a été évoquée, notamment pour éviter la traversée de la RD 943 par certains enfants. Néanmoins, la Région émet son véto pour le moment.

En outre, certains parents d'élèves réclament des abri bus à chaque point de ramassage scolaire. Une étude va être menée afin de répertorier les différents points, le nombre d'enfants concernés par site ... afin de déterminer la pertinence de la démarche compte tenu du coût financier qui en découle entre l'achat de la parcelle nécessaire, le bornage et autres dépenses afférentes à leur réalisation.

#### F- Commission « Bâtiment et voirie »

Madame BARRANGER précise que :

- Compte tenu de la situation actuelle (augmentation du coût des matériaux et délais d'approvisionnements), les devis relatifs à l'ensemble des travaux doivent être mis à jour.

#### G- Commission « Environnement / habitat / qualité de vie et urbanisme »

Monsieur le Maire fait un point sur les dossiers en cours :

- ARRÊT BUS SCOLAIRE : suite à plusieurs demandes, une étude va être réalisée.
- CHEMINEMENTS PIETONNIERS : la commission se réunira prochainement pour étudier les suites à réserver à ce dossier.
- D.E.CI. : une recherche d'acquisition de terrain est en cours pour installer une future réserve incendie au lieu-dit « Saudinet ».
- LES HELAS: les travaux sont lancés notamment ceux liés au réseau d'assainissement. Un rendez-vous sur site est prévu la semaine prochaine avec le S.I.E.I.L. pour aborder l'éclairage et pour renouveler le transformateur ou renforcer le réseau existant.
- PETITION: les habitants du lieu-dit « L'Etang » ont fait parvenir une pétition en mairie pour signaler une vitesse excessive des véhicules empruntant la Voie Communale n° 14. Une réunion est prévue courant de la semaine 15 avec les différentes municipalités concernées. En effet, l'« Etang » est situé à cheval sur les communes de CHAMBOURG-SUR-INDRE, CHANCEAUX-PRES-LOCHES et LOCHES.
- PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : une première réunion de travail est prévue le lundi 11 avril. Madame SCEATS rejoint le groupe de travail constitué préalablement de : Mesdames BARRANGER, KLIMCZAK, SIARD et Messieurs COLLIN et VAILLANT.
- PONTS ROMAINS : les travaux d'aménagements paysagers ont repris à la mi-mars (plantations) et se déroulent sans encombre pour le moment.
  - L'installation des aménagements en bois s'effectuera selon les délais d'approvisionnement.
- RD 943 : les travaux d'aménagement ont débuté (canalisation d'eau déviée).

## 3. Questions diverses

#### Elections présidentielles (10 et 24 avril 2022)

Monsieur le Maire précise que le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h, fait un tour de table pour vérifier les disponibilités de chacun et valider les permanences pour ces deux scrutins.

Un tableau récapitulatif mis à jour sera transmis à chacun en début de semaine prochaine.

#### Retraite d'un agent des services techniques à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022

La procédure de recrutement va être finalisée.

Néanmoins, suite à un congé de maladie, il est nécessaire de palier à son absence afin d'assurer le bon fonctionnement du service et de réorganiser la gestion de la salle de La Tuilerie.

En conséquence, un contractuel va être embauché à compter du lundi 04 avril pour la durée de l'arrêt.

La séance est clôturée à 22 h 45

Date du prochain conseil municipal: mardi 03 mai 2022 à 20 h 00